

Changer vraiment pour retrouver la croissance Les propositions de l'UDI

1. RESTAURER LA CONFIANCE

- Fixer à 60% des revenus le taux maximum des prélèvements obligatoires et l'inscrire dans la Constitution.
- Décider que désormais, toute nouvelle règle adoptée ne devra par la suite plus bouger durant toute la législature.
- À la place du contrat de génération, exonérer de charges sociales pendant 1 an toute embauche d'un jeune sans expérience par une PME.
- Limiter les abus de stages en les limitant à la période des études.

2. ADOPTER LA TVA COMPETITIVITE POUR AUGMENTER LA COMPETITIVITE ET LES SALAIRES

- Passer le taux normal de TVA à 25%, soit un gain de 32,5 milliards d'euros à redistribuer :
- En baissant la cotisation « employeurs famille » de 5,4 à 2,7%, soit un gain de compétitivité de 15 milliards d'euros pour les entreprises.
- Et en baissant la cotisation « salariale retraite » de 6,75 à 3,25%, soit un gain de pouvoir d'achat de 1 100 euros par an pour le salarié.

3. RETABLIR LES 39 HEURES

- Rétablir la durée légale de 39 heures dans le secteur privé et dans la fonction publique.
- Dans le secteur privé, supprimer les exonérations de charges liées aux 35 heures, d'où une économie de 11 milliards d'euros par an.
- Dans le secteur privé, laisser aux accords d'entreprise la liberté de négocier un régime plus favorable aux salariés que les 35 heures.
- Dans la fonction publique, réduire les effectifs à proportion de cette augmentation de la durée du travail, d'où une économie de 30 milliards d'euros en 5 ans.

4. ABOLIR LES CONTRATS PRECAIRES ET TAXER LES LICENCIEMENTS

- Remplacer les CDI, les CDD et toutes les formes de contrats précaires, par le contrat de travail unique : les licenciements sont facilités en contrepartie d'indemnités de licenciement plus généreuses ; les droits du salarié se renforcent au fur et à mesure de son ancienneté dans l'entreprise.
- En plus des indemnités du salarié, créer une contribution de solidarité que l'entreprise doit verser aux pouvoirs publics : plus elle a licencié, plus la contribution est forte.

- En contrepartie de la création de la contribution de solidarité, supprimer pour l'employeur l'obligation de reclassement des salariés licenciés.
- Grâce à la contribution de solidarité, financer la prise en charge du salarié licencié par le service public de l'emploi.

5. FAIRE UN VRAI CHOC DE SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

- Dans les relations entre entreprises et administration, passer du contrôle a priori au contrôle a posteriori : remplacer la logique actuelle d'autorisation préalable et d'agrément par un système où les entreprises agissent librement, mais sont très durement sanctionnées pénalement et civilement quand elles violent la loi.
- Généraliser à toutes les administrations le « *rescrit fiscal* », déjà pratiqué par les services des impôts avec les entreprises : à tout moment, l'entreprise doit pouvoir demander à toute administration ce qu'elle doit faire pour être en règle.

6. SOUTENIR L'INVESTISSEMENT DANS LES ENTREPRISES

- Donner le droit de déduire de son revenu imposable jusqu'à 200 000 euros investis dans le capital d'une PME. Faire baisser le taux de l'impôt sur les sociétés de 33,3 à 15%.
- Sur le modèle de l'ANRU pour la rénovation urbaine, créer une agence nationale de l'entrepreneuriat, chargée de multiplier les partenariats public-privé pour créer des incubateurs de nouvelles entreprises.

7. SIMPLIFIER LE « MILLE-FEUILLES » DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Confier la gestion de tous les crédits de formation professionnelle aux régions.
- Faire piloter par chaque région la stratégie de formation professionnelle, en dialogue avec les partenaires sociaux et Pôle emploi.

8. MISER SUR LA CROISSANCE VERTE EUROPEENNE

- Lancer avec nos partenaires européens un « EADS vert », champion industriel européen des énergies renouvelables.
- Lancer une politique européenne de maîtrise des ressources stratégiques (terres rares, lithium, etc, ...), en constituant des stocks stratégiques grâce au recyclage.
- Adopter au niveau européen un nouvel indicateur de croissance qui, contrairement à l'indicateur PIB, prenne en compte l'impact écologique et social.
- Créer une Communauté européenne de l'énergie, fondée sur des objectifs communs de développement des énergies renouvelables, la solidarité énergétique entre pays membres, une « diplomatie de l'énergie » commune et la sécurisation des approvisionnements énergétiques (notamment en provenance de la Russie).

9. REDUIRE LES DEPENSES DE L'ÉTAT

- Economiser 4 milliards d'euros sur 5 ans en baissant de 5% par an le montant des achats courants de l'Etat.
- Economiser 6 milliards d'euros sur 5 ans en diminuant les emprises de l'Etat dans le parc immobilier.

- Economiser 9,4 milliards d'euros en simplifiant, à qualité de service inchangée, le « mille-feuilles » des acteurs de la politique du logement.
- Vendre un tiers des logements sociaux à leurs occupants et financer ainsi la construction de 2 nouveaux logements sociaux par logement vendu.
- Maintenir le non remplacement d'1 fonctionnaire sur 2 partant à la retraite.
- Baisser de 577 à 400 le nombre de députés et de 348 à 250 le nombre de sénateurs.
- Expérimenter le recrutement de personnel de droit privé dans les agences de l'Etat.
- Rationaliser la multiplication des agences, qui pèsent aujourd'hui 20% de son budget et 400 000 agents.

10. REINVENTER LA PROTECTION SOCIALE

- Etudier le remplacement des prestations sociales (allocations familiales, RSA, aides au logement, allocation aux adultes handicapés, allocation de rentrée scolaire, etc.) par une allocation sociale universelle unique.
- Créer un fichier unique des allocataires sociaux pour lutter contre la fraude, estimée par la Cour des comptes à 3 milliards d'euros par an.
- Fusionner tous les régimes de retraites dans un système de retraites universel, fondé sur le modèle suédois de la retraite par points.
- Créer un bouclier sanitaire, qui fixe un montant jusqu'auquel l'assurance rembourse à 100% les frais engagés, sans franchise médicale.
- Lutter contre les abus d'arrêts de travail, dont le coût a doublé en 10 ans : notamment, créer un droit à l'expertise médicale pour l'employeur, en cas de litige entre ce dernier et la caisse primaire.

11. REDUIRE LE « MILLE-FEUILLES » TERRITORIAL

- Doubler l'effort demandé aux collectivités territoriales, en réduisant de 3 milliards d'euros les fonds que leur verse l'Etat et en créant un « objectif national de dépenses locales ».
- Inciter financièrement les communes à se regrouper en intercommunalités.
- Remplacer les 22 régions actuelles par une douzaine de grandes régions.

12. RELANCER L'EUROPE POLITIQUE

- Faire dépasser au budget de l'Union européenne son plafond actuel de 1% du PIB européen.
- Mutualiser certaines dépenses nationales, notamment la recherche et l'innovation.
- Lancer l'harmonisation fiscale et sociale dans la zone euro.